



**Bureau de normalisation  
du Québec**

*Le BNQ est membre du Système national de normes (SNN).*

## POLITIQUE IMPARTIALITÉ – ÉVALUATION DE LABORATOIRES

### Le BNQ s'engage

- à assurer le respect des exigences internationales et nationales d'accréditation applicables à son secteur d'activité et à déployer les moyens nécessaires pour assurer l'impartialité de sa structure, de ses services et de ses décisions;
- à réaliser annuellement une revue de l'ensemble des dispositions planifiées et mises en œuvre relativement au respect du principe de l'impartialité et à soumettre les résultats de sa revue à son Comité - Impartialité;
- à agir avec promptitude dans le traitement et la résolution de toute situation de conflit d'intérêts qui pourrait lui être rapportée et qui pourrait compromettre la confiance du public envers la fiabilité et la crédibilité de ses recommandations d'accréditation.

L'ensemble du personnel œuvrant pour le BNQ – Évaluation de laboratoires est sensibilisé à l'importance d'agir de manière impartiale et d'être libre de toutes pressions commerciales, financières ou autres qui pourraient compromettre son impartialité. De plus, il a le devoir d'appliquer les dispositions qui le concernent et de soumettre au directeur des opérations du BNQ, pour évaluation et décision, toutes les situations ayant des apparences de conflits d'intérêts lorsqu'elles sont repérées.